



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99138>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-99138**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE COLMAR

Correspondant : STRAUMANN Eric, Maire de COLMAR

Adresse : 1 place de la Mairie, B.P. 50528 68021 COLMAR CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0389206868

Courriel : mairie@ville-colmar.fr

Adresse internet : <https://www.colmar.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accord-cadre à bons de commande : Prestation de traiteur avec service à table organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'occasion de la Fête des Aînés

Lieu d'exécution : Avenue de la Foire aux Vins, 68000 COLMAR

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Ville de Colmar est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de célébration et de mise à l'honneur de ses habitants âgés de plus de 72 ans. L'objet de la présente consultation est la réalisation d'une prestation traiteur avec service à table, sur assiette, lors de la réception organisée par la Ville de Colmar via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de la Fête des Aînés à Colmar qui aura lieu le samedi 10 janvier 2026. Le contrat est conclu de sa date de notification jusqu'à la décision d'admission sans réserve des prestations

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum de 70 000 euros pour la période d'exécution, mono attributaires en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Il est passé en procédure adaptée du fait de la spécificité des services objets du contrat. Ces services relèvent de l'article R2123-1 3° du Code de la Commande Publique et plus particulièrement de la catégorie : 7. Services d'hôtellerie et de restauration, de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques. Vu l'envergure de la manifestation (jusqu'à 1600 convives attendus), le pouvoir

adjudicateur souhaite organiser une séance de dégustation dans le cadre de l'analyse des offres. Cette séance de dégustation aura lieu après la date limite de remise des offres dans un lieu et à une date qui seront précisées dans le cadre d'une convocation écrite ultérieure

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Ressources propres - Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception de la demande de paiement. Les prestations du contrat sont réglées par paiement partiel définitif (article R2191-26 du Code de la commande publique)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique). Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : VILLE DE COLMAR- CCAS

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRF12 Valeur estimée hors TVA : 70 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 29 sept. 2025 Lieu : Colmar Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Web : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai (s) d'introduction des recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne ; 3 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative. Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/> Les offres doivent être déposées impérativement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/> Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/> Les modalités de retrait du DCE, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE COLMAR - CCAS : Service de la commande publique

Adresse :11 rue Etroite, 68000 colmar

Coordonnées :

Courriel : ccas@colmar.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2025